



AVIS D'INFORMATION

Marseille, le 20 mai 2022

Consultation 2021_50001_0067 : Travaux de réparation, d'entretien et de rénovation dans le domaine de l'électricité courants forts et courants faibles – 9 lots

Question 1 posée le 17/05/2022 : bonjour, Est-ce qu'il n'y a pas une inversion dans la composition des blocs différentiels composés et monoblocs. T 30 04 020 nn pour appareil monobloc, et T 30 04 025 nn blocs différentiels pour composer.

Réponse à la question 1 : En effet, cette question nous amène à apporter une modification dans le CCTP partie B dont vous trouverez ci-jointe la version modifiée. La modification est dans le paragraphe 6.1.1 en page 25 :

Les phrases :

« Blocs différentiels composés : sous-famille T 30 04 020 nn pour composer un disjoncteur différentiel et d'un interrupteur différentiel en ajoutant les 2 timbres correspondant.

Blocs différentiels monobloc : sous-famille T 30 04 025 nn, chaque timbre de cette famille comprenant à la fois le disjoncteur et l'interrupteur, constitués d'un seul bloc. »

Sont remplacées par :

« Sous-famille t 30 04 020 nn : monobloc disjoncteur et différentiel associés ou, monobloc interrupteur et différentiel associés

Sous-famille T 30 04 025 nn : dispositif différentiel résiduel pour disjoncteur ou interrupteur modulaire sensibilité 30mA »

Question 2 posée le 18/05/2022 : Bonjour Timbre T 30 14 050 01 pas de quantité et d'unité dans DQE et BPU Timbre T30 13 120 02 est en doublon Les BPU et DQE ne pouvant être modifiés, pourriez-vous nous les renvoyer ? Cordialement

Réponse à la question 2 : Les BPU avec les cadres d'offres et le BPR sont modifiés et sont également transmis.